

Contrat Territorial Eau (CTEau)

Le Contrat Territorial Eau bassin versant Sillon et Marais Nord Loire 2023-2025 est le second programme d'actions du territoire. Ce contrat pour la qualité des eaux et des milieux aquatiques est un outil indispensable aux politiques publiques pour faire face au défi environnemental lié à la ressource eau.

Nouveau CTEau 2023-2025, un contrat défini sur 3 ans au service du défi écologique lié à l'eau

Les 5 points clés du programme d'actions



- › La **restauration des cours d'eau, des marais et des zones humides du territoire**
- › La **lutte contre les espèces exotiques envahissantes**
- › Le lancement d'un volet «bassin versant» afin d'**identifier puis réduire les sources de pollutions**
- › **La sensibilisation, la pédagogie et la communication** avec notre partenaire CPIE Loire Océane

› **L'animation** et la mise en place de suivis

Les réalisations à venir du CTEau 2023-2025



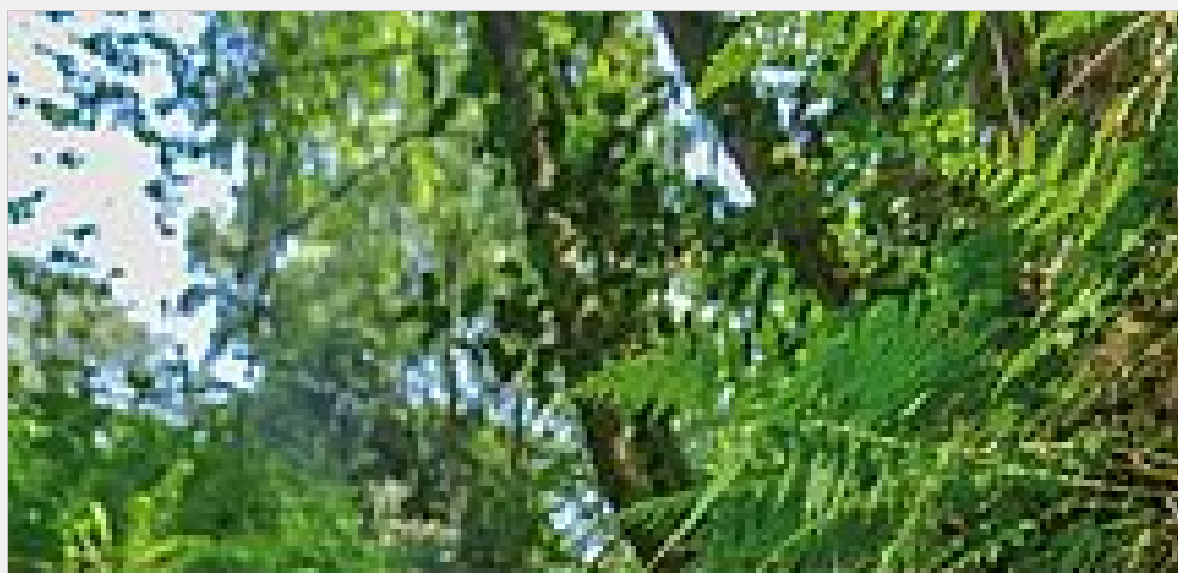
Les acteurs et partenaires institutionnels et techniques



PUBLICATIONS



+ VOIR TOUTES LES PUBLICATIONS



Guide d'entretien des cours d'eau et fossés

avril 2016



ENVIRONNEMENT

Guide d'entretien des cours d'eau et fossés

PDF - 2,3 Mo

 **TÉLÉCHARGER**

Dans cette rubrique



CTEau 2020-2022, le bilan

Un bilan très positif avec 92% des actions engagées et 75% déjà réalisées



CTEau, sensibilisation et pédagogie

De nombreuses actions déjà mises en place sur le territoire avec notre partenaire CPIE Loire Océane

FIL INFOS

 **+ VOIR TOUTES LES ACTUALITÉS**



**EAU ET MILIEUX
AQUATIQUES**

Dernière phase de restauration du ruisseau du Goulet à la Vallée Mismy



**EAU ET MILIEUX
AQUATIQUES**

Charte de bon voisinage avec les agriculteurs



**EAU ET MILIEUX
AQUATIQUES**

Visite de terrain du lac de Savenay "Quels impacts des plans d'eau sur cours d'eau?"



**EAU ET MILIEUX
AQUATIQUES**

Désenvasement d'une partie du Canal de La Taillée, entre Donges et la Chapelle-Launay



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ESTUAIRE ET SILLON**

2 Boulevard de la Loire - CS7024
44260 Savenay

HORAIRES :

Accueil du public du lundi au vendredi
9h00 > 12h30
13h30 > 17h00